

Restauration d'une roselière dans le marais noir de Saint-Coulban (35)

Opération partenariale en baie
du Mont-Saint-Michel

Les porteurs du projet

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Acquisitions et travaux de restauration dans le marais noir de Saint-Coulban depuis 1983 (360 ha)



Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel : DUP 2003



Région Normandie
Région Bretagne
Département de la Manche
Commune du Mont-Saint-Michel
Commune de Beauvoir
Commune de Pontorson

Financement



Le génie écologique au service de la reconquête de la biodiversité

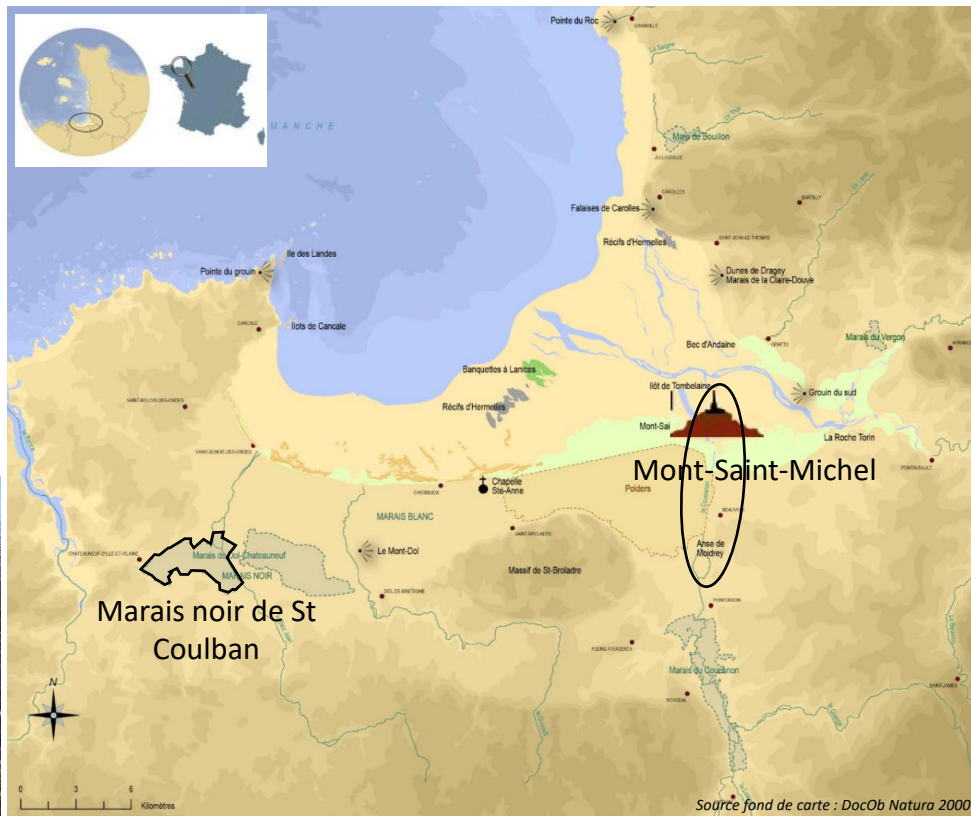
5 novembre 2018, Paris

Contexte

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE



Acquisitions et travaux de
restauration dans le
marais noir depuis 1983



Rétablissement du
caractère maritime du
Mont-Saint-Michel

Travaux 2005-2015

MESURES COMPENSATOIRES



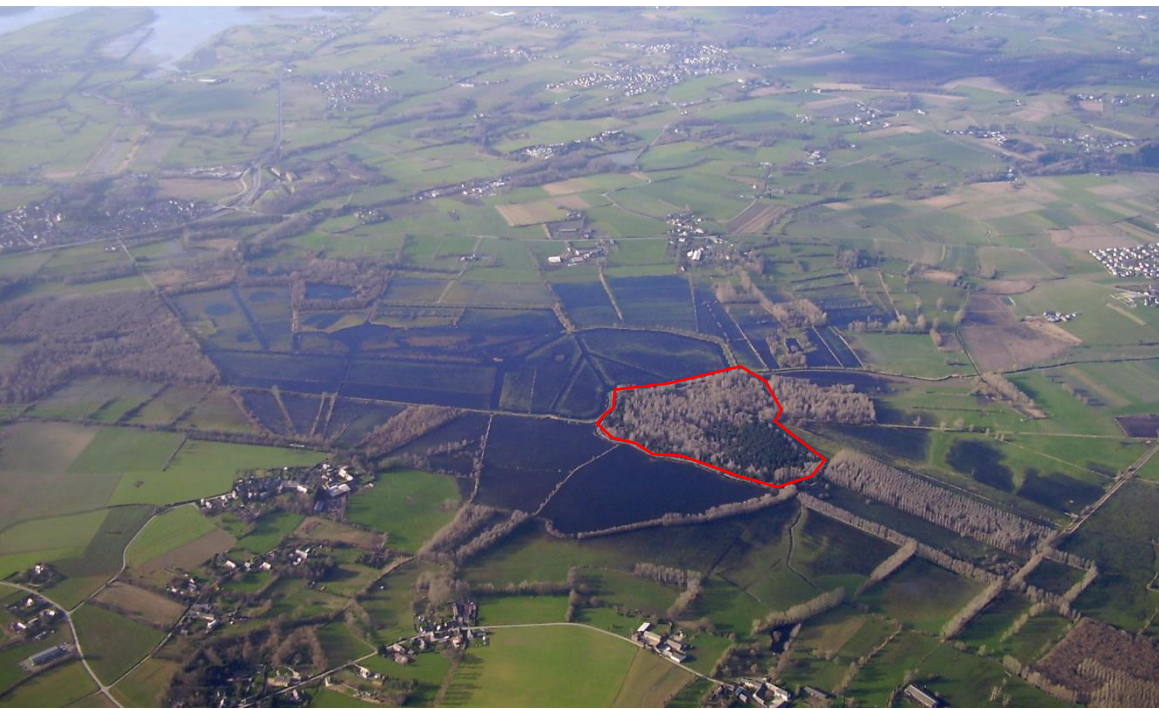
Le génie écologique au service de la reconquête de la biodiversité

5 novembre 2018, Paris

Marais noir de Saint-Coulban

Commune de Miniac-Morvan (35)

Site du projet : 16 ha de peupliers et épicéas plantés dans les années 60



Enjeux et objectifs

Choix du site pour l'opération :

→ Diagnostic standardisé roselières

- Boisement non caractéristique au sein du marais réhabilité
- Faible intérêt biodiversité
- Présence du roseau
- Site Natura 2000 baie du Mont-Saint-Michel : actions roselières
- PNA phragmite aquatique

Réhabilitation de la parcelle :

1/ Dynamiser la roselière à phragmite

→ Suppression du boisement / création de mares

2/ Permettre l'entretien et l'animation du site

→ Création d'un accès



Travaux 2015 *septembre/octobre* : abattage



Travaux 2015 : débardage



Travaux 2015 : broyage



Travaux 2016 *septembre/octobre* : dessouchage



Travaux 2016 : broyage des rémanents



Travaux 2016 : terrassement et création de mares



Travaux 2016 : évacuation des déblais



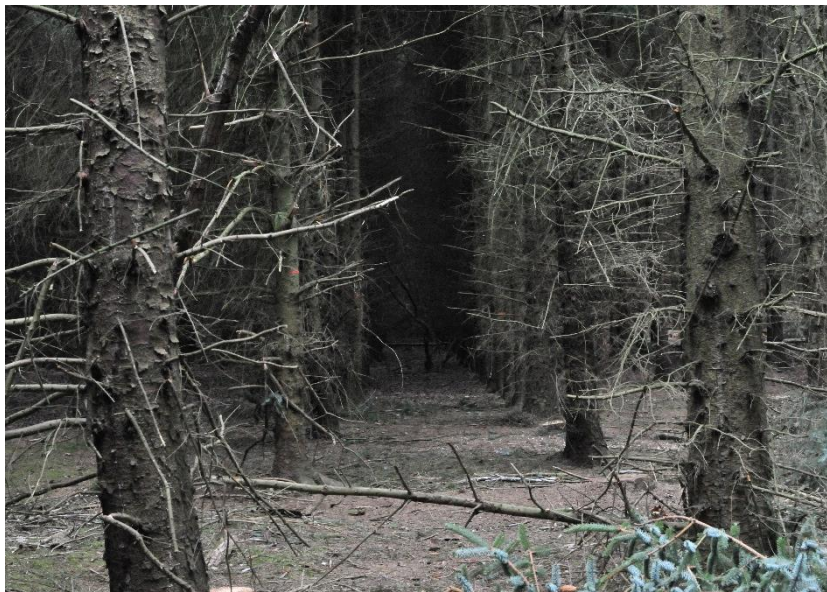
Travaux 2016 : création d'un accès



Avant/après



Avant/après



Défrichement *(livre III, titre IV du code forestier)*

Boisement compensatoire :

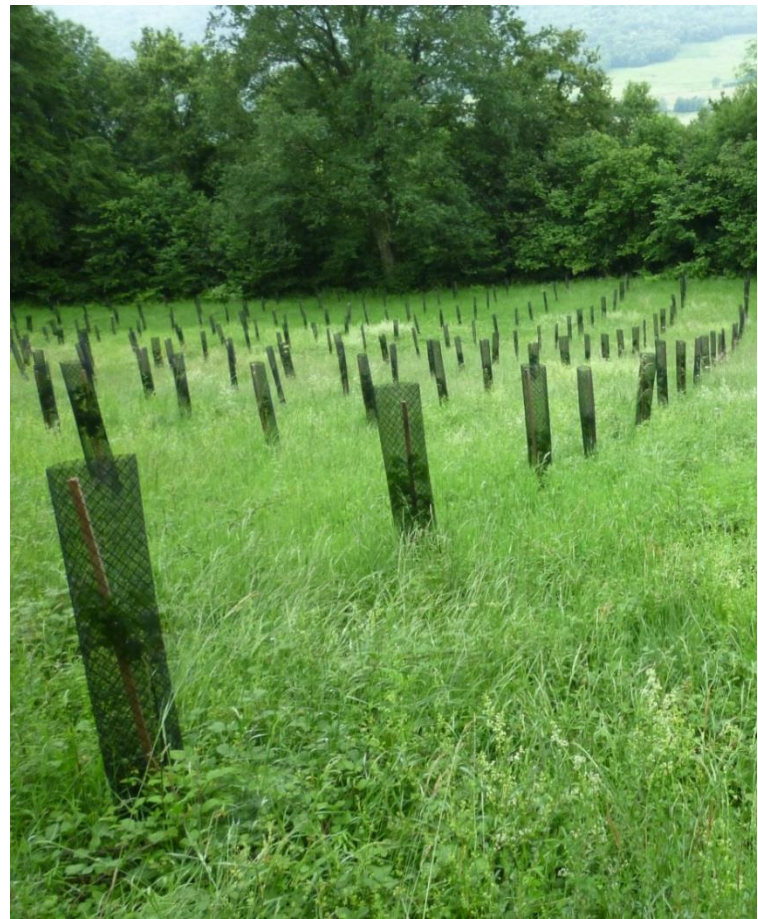
- Surface : 16 hectares
- Implantation Nord Ille-et-Vilaine obligatoire

Essences :

- Douglas, épicéa de sitka, cèdre de l'atlas
- Chêne pédonculé (essence principale), merisier, chêne rouge d'Amérique

Observation : coût important

- Travail du sol, achat plants, plantation en régie, protection gibiers
- Suivi



Partenariats, coûts et financement

	Réalisation		Financement	Montant € TTC
Etudes, maîtrise d'œuvre	2013-2016	Ouest Am'	Syndicat Mixte BMSM	46 000
Travaux	2015-2016	TPF SARL SARL Asline	AELB	135 809
			Syndicat Mixte BMSM	100 000
			FDC35	145 071
Suivi	2017-2025	NaturAgora Développement	Syndicat Mixte BMSM	55 000
Gestion		FDC35	FDC35	En régie
Boisement compensatoire	2017-2018	FDC35	FDC35	En régie + 56 000
Total 2013-2025				537 880

Suivi 2017-2025

Végétation :

- Développement du roseau (15 quadrats)
- Relevés phytosociologiques

Hydraulique :

- Niveaux d'eau
- Qualité physico-chimique

Oiseaux :

- Fréquentation au cours de l'année
- Nidification des passereaux paludicoles
- Baguage (phragmite aquatique)

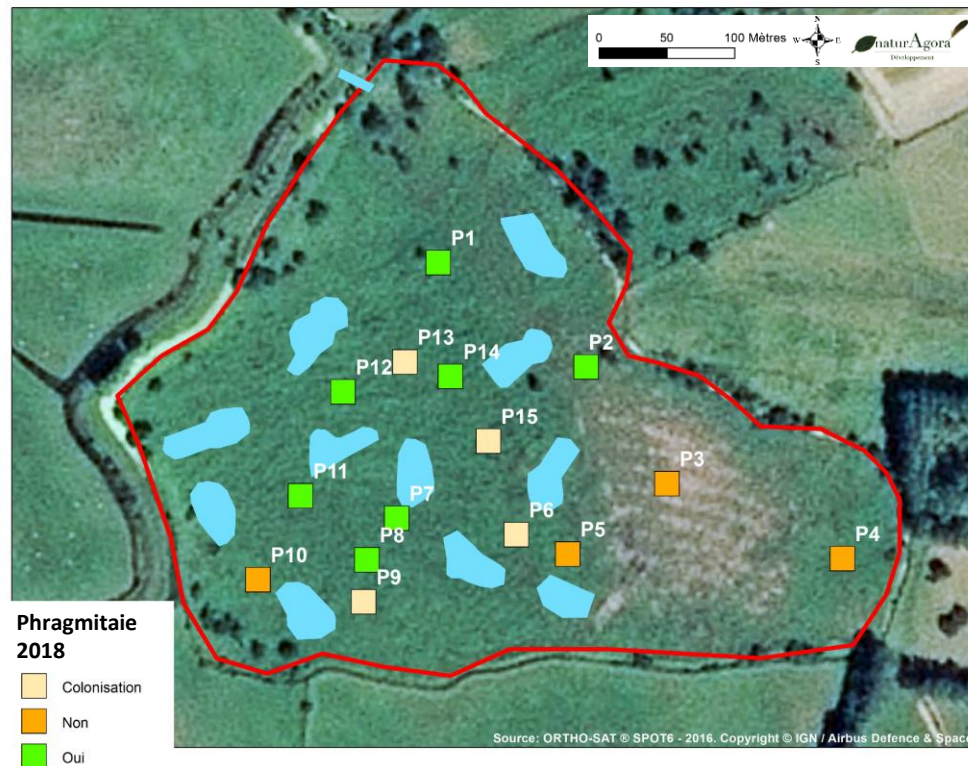


Crédit : NaturAgora Développement



Résultats

Indicateurs	2017	2018	Évaluation
Salinité	1,24	0,04	Bon
Homogénéité	jeune roselière	jeune roselière + présence de <i>Phalaris</i>	moyen
Hauteur	1,33 m	1,73 m	bon
Diamètre	5,7 mm	5,5 mm	bon
Ratio Tvertes / Tsèches	1	0,8	bon
Densité	140 tiges/m ²	153 tiges/m ²	mauvais
Espèces paludicoles en nidification	-	4 espèces dont Rousserolle effarvatte	bon



Conclusion

- Projet multi-acteurs, partenariat public/privé
- Complexité technique et administrative
- Ancrage territorial baie du MSM : réseau de sites
- Diagnostic et suivi standardisés : reproductibles
- Obligation de compenser la mesure compensatoire !

Le génie écologique au service de la reconquête de la biodiversité

5 novembre 2018, Paris

Merci de votre attention !

Remerciements : AELB, AESN, Bretagne Vivante, Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, CCI de Saint-Malo Fougères, Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine, C.O.E.U.R. Emeraude, Conseil départemental de la Manche, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Conseil régional de Bretagne, Conseil régional de Normandie, Conservatoire du littoral, DDTM 35, DRAAF Bretagne, DREAL Bretagne, DREAL Normandie, Etat, FDPMA 35, FDC 35, FPHFS, GUITTENY Gabriel, Mairie d'Avranches, Mairie de Beauvoir, Mairie de Miniac-Morvan, Mairie de Pontorson, Mairie du Mont-Saint-Michel, Maison de l'Estuaire de Seine, NaturAgora Développement, ONCFS, ONEMA, Ouest Am', Pays de Saint Malo, Préfecture de la Manche, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Saint-Malo Agglomération, SARL Asline, TPF SARL, Union Européenne, Université de Rennes I...

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
SAUVAGE